

retenir les services coûteux d'avocats et de comptables ont l'embaras du choix dans les moyens de reporter leurs impôts, depuis les immeubles résidentiels à logements multiples jusqu'aux films, en passant par le pétrole, le gaz ou divers investissements immobiliers. Pour ceux qui peuvent se payer les services d'avocats et de comptables, les possibilités de reporter les impôts sont presque illimitées; mais le programme en question était conçu pour donner aux Canadiens moyens, à ceux dont les revenus sont modestes, l'occasion de participer à la croissance du pays en achetant des actions de sociétés canadiennes tout en pouvant reporter une petite partie de leurs impôts. Il s'agit bien d'un report puisque le gouvernement aurait fini par prélever sa part. Malheureusement, le gouvernement a rejeté ce programme.

Je crois qu'il est raisonnable de se demander pourquoi le gouvernement, qui prétend s'intéresser à la canadienisation, a refusé d'adopter cette politique préconisée par l'administration qui l'a précédé. Sans parler du fait que le gouvernement actuel n'a pas voulu s'inspirer du crédit d'impôt à l'énergie que le député de Saint-Jean-Ouest avait annoncé dans son budget, ce dont de plus en plus de Canadiens se ressentiront cette année.

● (2030)

Il est évident pour tous les habitants du pays, à l'exception possible de quelques cancrs d'Énergie, Mines et Ressources, que le Programme énergétique national ne sera pas mis en œuvre demain matin. Il devra être modifié de façon radicale. La plupart des gens raisonnables ont déjà reconnu ce fait. Je le répète, il faudra un certain temps au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour se rallier à ce point de vue. On peut supposer qu'il cherche un moyen de le faire sans perdre la face. Il mettra la politique en place avant d'apporter les modifications, ou il aura recours à une autre manœuvre politique. Le fait est que des changements seront apportés.

Il est tout aussi sûr que le gouvernement fera payer aux Canadiens un prix beaucoup plus élevé pour l'énergie. Lorsqu'on aura fini d'apporter ces changements, les Canadiens devront payer le mazout et les combustibles beaucoup plus cher que prévu. Vu le refus du gouvernement d'apporter les allègements fiscaux sur l'énergie que le prédécesseur du ministre avait proposés, les personnes au bas de l'échelle, c'est-à-dire celles qui doivent payer les grosses factures de chauffage, verront un changement très important dans la répartition de leur revenu. Cela ne sera pas très agréable.

Je recommande fortement que le ministre des Finances revienne sur sa décision et adopte la formule d'allègement fiscal proposée par son prédécesseur. Tant mieux pour lui et pour son collègue, le ministre de l'Énergie, s'ils estiment qu'ils font du bon travail quant à leur politique énergétique. Je crois cependant qu'il commence à se rendre compte qu'il ne peut tout simplement pas poursuivre cette politique énergétique nationale, et je suis sûr que ses collaborateurs lui disent et que d'autres commencent à le reconnaître. Je répète qu'elle devra être modifiée radicalement. Ils devraient par conséquent reconsidérer leur refus d'alléger le fardeau des citoyens à faibles revenus pour adopter la formule proposée par le prédécesseur du ministre.

Il y a un autre point que je tiens à porter à l'attention du ministre. J'espère que, lorsque le comité plénier reprendra ses travaux, nous pourrions connaître son point de vue sur cette question, connaître sa pensée et voir si nous pouvons le con-

vaincre de reconsidérer sa décision et peut-être même de proposer cette formule d'allègement fiscal.

Enfin, avant de me rasseoir et de céder ma place à mes collègues, je tiens à préciser que nous n'avons aucun motif particulier de retarder indûment le projet de loi. Nous souhaitons même qu'il soit adopté rapidement. Essentiellement, tout dépendra dans quelle mesure le ministre est disposé à nous fournir des informations et des opinions. Si le ministre veut bien collaborer, je ne vois pas pourquoi cette étape du projet de loi ne pourrait être franchie rapidement.

M. Waddell: Je vous remercie, monsieur le président de m'avoir donné la parole. J'espère que vous ne m'en voudrez pas de porter mon kilt. C'est un costume traditionnel. Je reviens tout juste d'un dîner organisé à la mémoire du célèbre poète écossais Robert Burns. Je remercie la représentante de Kingston et les Îles d'avoir témoigné de l'intérêt pour mon kilt.

Une voix: C'est une jupe.

M. Waddell: Ce n'est pas une jupe, c'est un kilt. On m'a demandé ce qu'on doit porter sous son kilt et je le dirai ce soir même. Cependant, il vous faudra attendre 20 minutes, le temps que je termine mon discours, pour le savoir.

Parlons maintenant du programme énergétique national et du projet de loi dont le comité est saisi. Ça prend un Écossais rusé pour analyser ce bill et comprendre où ira l'argent. Car ce n'est pas facile. J'avise le ministre des Finances que nous sommes en présence d'une grève du capital. Le député de Calgary-Centre n'a pas précisé dans son discours que le gouvernement était victime d'une grève.

Ceux qui ont vécu en Colombie-Britannique sous le régime néo-démocrate connaissent bien ce genre d'histoire. Le ministre des Finances doit savoir que ce gouvernement a refusé d'investir dans les forêts quand nous avons voulu changer des choses dans ce domaine-là. Il en fût de même dans le domaine minier. L'argent était introuvable. C'est ce qui se passe maintenant pour le programme énergétique national. Le jour n'est pas au bout de ses peines avec ce programme.

Les Canadiens croient sincèrement que nous devrions contrôler nos propres ressources énergétiques. Ils croient que ce ne sont pas les multinationales étrangères qui devraient contrôler mais les sociétés canadiennes. Cependant, quant on veut passer à l'action, les dirigeants d'entreprises annoncent qu'ils vont déménager leurs tours de forage aux États-Unis et cesser de forer ici.

Les sociétés répètent toujours le même argument usé: «Donnez-nous plus d'argent et nous trouverons plus de pétrole.» Cet argument ne tient pas. Depuis 1968, les réserves de pétrole du Canada ne font que baisser. C'est un fait bien connu. La même chose se passe aux États-Unis. Les derricks reviendront certainement au Canada parce qu'il y a plus de pétrole dans notre pays qu'aux États-Unis. Il y a aussi beaucoup de gaz au Canada. Les sociétés se sont servies de l'argent qu'elles ont obtenu du gouvernement pour trouver ce gaz quand le gouvernement les a obligées à le faire. Le gouvernement a cédé l'année dernière à propos du premier tronçon du pipe-line afin d'exporter du gaz. C'est ce qui s'est toujours passé au Canada.

J'ai maintenant l'intention d'aborder le sujet du bill et j'espère que le ministre tirera quelque chose de mes propos. Chose curieuse, les sociétés canadiennes dont le ministre voulait aider à canadieniser l'industrie se sont maintenant retournées contre lui et déménagent leurs derricks à l'extérieur du